



Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

La sécheresse dans le Territoire de Belfort n'est pas encore terminée et en l'absence de précipitations notables et pérennes, la situation pourrait encore s'aggraver.

Au vu du fort déficit pluviométrique, M. le Préfet a décidé de placer l'ensemble du département du Territoire de Belfort en situation d'alerte sécheresse renforcée. Les nappes phréatiques et les cours d'eau sont à un niveau bas pour la saison, des mesures de restrictions des usages de l'eau s'imposent à chacun.

Face au changement climatique, les sécheresses deviennent récurrentes, il nous faut prendre de nouvelles habitudes et adapter notre jardinage. Au sein de notre commune, nous y travaillons depuis plusieurs années en revoyant notamment les essences de plantes ou d'arbres (capable de supporter la chaleur et consommant moins d'eau) et en adoptant des écogestes (préparation de nos sols de façon à ce qu'ils préservent l'humidité, récupération des eaux de pluies, fauche tardive). Le jury départemental des villages fleuris nous a rendu visite. Nous attendons son verdict ! Il semble que le travail mené pour l'embellissement de notre village par les bénévoles de la commission fleurissement et nos agents techniques sur les espaces publics de Meroux-Moval ait été apprécié et je tiens d'ores et déjà à les remercier de leurs efforts pour le bien-être de tous.

Cette année et pour la première fois sur notre village a eu lieu une matinée de sensibilisation au dépistage du cancer

du sein. A l'initiative de la commission sociale et solidaire, soutenue par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et les membres de l'atelier couture qui ont réalisé les décorations en tissu, « Octobre Rose » a connu un bel engouement. Le circuit de marche défini par les jeunes élus du CMJ a été suivi par une centaine de participants de tous les âges. Au retour, un petit-déjeuner convivial, achalandé par les viennoiseries de la nouvelle boulangerie « JG de Châlonvillars » et les brioches de l'ADAPEI, attendait les participants avant l'intervention enrichissante et interactive du Docteur Justine Laroche (Gynécologue, obstétricien, à l'HNFC).

En lien avec l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) et la Préfecture du Territoire de Belfort, nous avons mis en place un « dispositif de recueil » (DR). Ce dispositif nous permet aujourd'hui de vous accueillir en Mairie de Meroux-Moval pour établir vos demandes de Cartes Nationales d'identité (CNI) et passeports biométriques.

Afin de gagner du temps, il est demandé aux personnes disposant d'un ordinateur avec accès à internet de remplir leur dossier de pré-demande en ligne, à partir du site <https://passeport.ants.gouv.fr/> ou depuis notre site <https://www.meroux-moval.fr/> icône « Demande CNI-PASSEPORT » (page d'accueil). A l'issue de cette démarche vous pourrez prendre votre RDV pour finaliser votre demande.

La commémoration de l'Armistice de 1918, samedi 11 novembre, à 9h30 Place de l'église, revêtira un caractère particulier lié à la mise en scène prévue par l'association "Souvenir et Amitié". Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie, à 11h30 à l'Ouvrage. Je vous invite, petits et grands, à venir nombreux assister à ce moment vivant de reconstitution historique.

Bien cordialement,

*Stéphane Guyod,
Maire de Meroux-Moval*

Horaires de la Mairie

- **Lundi : Fermé au public**
- Mardi : 13H30-18H00
- Mercredi : 13H30- 17H00
- Jeudi : 8H30- 12H00
- Vendredi : 8H30-12H00
- Samedi : 10H-12H00



URGENCES

Sapeurs-pompiers, Samu, Police-secours,
Gendarmerie

112

Médecin de garde : 3966
Centre hospitalier : 03.84.98.20.20

INFOS

Nouveau décret : trottinette électrique



Un décret publié le
1^{er} septembre 2023 a relevé à **14 ans**
l'âge minimum pour conduire une

trottinette électrique. Il était jusque-là de 12 ans. Cette mesure fait partie de l'objectif « protéger, dissuader et éviter les comportements dangereux » du Plan national pour mieux réguler les trottinettes électriques, présenté en mars 2023 par le ministère des Transports. Et pour Rappel :

- Les utilisateurs d'Engin de Déplacement Personnel (EDP) motorisés doivent **adopter un comportement prudent**, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- Le transport de passagers est interdit : c'est un engin à **usage exclusivement personnel**.
- Il est **interdit de porter à l'oreille des écouteurs** ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- **L'assurance est obligatoire** pour les utilisateurs des EDP motorisés.
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25km/h
- Les EDP motorisés sont **interdits de circuler sur le trottoir**. Sinon ils doivent être tenus à la main.

LA VIE AU VILLAGE

Commémoration du 11 novembre

La cérémonie patriotique aura lieu à 9H30 au monument aux morts, Place de l'église. Un vin d'honneur sera servi à 11h30 à l'Ouvrage.

Dispositif de recueil



Dès le 31 octobre la Mairie peut établir vos demandes de Cartes Nationales d'Identité et vos Passeports

biométriques.

Vous pourrez remplir un dossier de pré-demande en ligne depuis le site internet de la commune et ensuite prendre rendez-vous pour finaliser votre demande.

Partageons nos lectures : Emporter un livre, le lire, l'échanger contre un autre livre !

C'est l'invitation de notre « boîte à lire » installée à l'espace Part'Âges



accessible depuis l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat. Une mini bibliothèque en libre-service, où chacun peut emprunter et déposer des livres gratuitement.

Elle permet à tout un chacun d'emporter des livres en toute liberté, et d'en déposer si vous le souhaitez dans le principe du 1 pour 1 : 1 livre emprunté, 1 livre déposé. Aussi il n'y a pas d'obligation à rapporter le livre emprunté, ni même de l'échanger.

Vous l'aurez compris, la boîte à lire n'est pas un lieu de dépôt. Il ne s'agit pas de vider son grenier de livres usagés... Elle s'adresse aux adultes et aux enfants, c'est pourquoi nous attirons votre attention sur le genre de livres déposés (sont exclus les livres à connotation sexuelle et tout livre faisant du prosélytisme religieux ou politique).

En donnant ou en consultant dans une boîte à lire, chaque personne donne une seconde vie aux livres et partage une lecture appréciée, tout en respectant l'environnement.

Outre l'objectif premier de valoriser l'accès à la lecture auprès des adultes et des enfants, cette installation développe la solidarité, le partage et s'inscrit dans une démarche écocitoyenne.

La boîte à lire est à votre disposition, venez profiter d'un moment agréable de lecture !

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Apemms

Vente de chocolats



L'Apemms vous propose une vente de chocolats pour gâter vos proches ou vous régaler !!!

Pour commander, 2 méthodes :

- Passer commande directement sur le site www.actionds.fr/51130sn et régler par CB. L'espace en ligne permet de gérer votre commande, et de parrainer vos proches. Date limite : **mercredi 15 novembre 2023**
- Déposer vos commandes dans la boîte aux lettres de l'Apemms (située au-dessus de celle de l'école) avec le règlement. Date limite : **samedi 04 novembre 2023**. Chèques libellés à l'ordre de « la chocolaterie Daniel Stoffel SAS »

La livraison est prévue le vendredi 8 décembre à l'école du Vieux Tilleul.

Téléthon

Du 9 novembre au 28 novembre : Vente de biscuits en porte à porte.

Du vendredi 1^{er} au lundi 4 décembre inclus, une benne mise à disposition par l'entreprise Derichebourg sera installée rue du lavoir pour une collecte de ferraille.

Contact : Gilles Houillon au 03.84.56.00.83

Samedi 2 décembre Les « Glorious Gospel Singers » organisent un concert au profit du téléthon à l'église de Meroux-Moval, à 20H

Dimanche 3 décembre aura lieu la course à pied place de la Mairie.

Inscription pour les courses à partir de 8H30.

9H : départ de la course adultes autour du village sur 7,6Km (inscription 7euros), parcours accessible aux personnes à mobilité réduite. Présence de l'association Défi 90, démonstration de l'utilisation de joëlettes.

10H : départ de la marche sur le même parcours

10H45 : course d'endurance pour les enfants au cœur du village (inscription 1euro minimum, pour 20 minutes de course maximum)

De 8H30 à 12H00 : expo-vente du club «le fil d'Ariane» de Danjoutin (broderie, décors de Noël) et vente d'objets de la boutique Téléthon.

Merci pour votre participation

TRAVAUX

Cette année la commission travaux en lien avec la municipalité a œuvré dans l'intérêt des villageois afin que de nombreux travaux ou aménagements soient réalisés.

- Démolition de la Ferme rue du Lavoir.
- Travaux d'aménagement sécuritaire rue de la Liberté, coté Sévenans.
- Réfection de la rue des Lilas.
- Marquage au sol, STOP, passage piéton,
- Réfection du cimetière.
- Panneau de signalisation de police à venir

COMMISSION SOCIALE ET SOLIDAIRE

Octobre Rose

MERCI à VOUS tous d'être venus si nombreux à notre première manifestation OCTOBRE ROSE.

MERCI à notre commission Sociale et Solidaire et notre CMJ pour l'organisation,

MERCI à nos couturières aux doigts de fées pour la déco,

MERCI au Dr Laroche pour son intervention pleine d'espoir, de bienveillance et pep's.

MERCI MERCI... Désormais on compte sur vous pour sensibiliser vos voisins, vos amis, votre famille.



A l'année prochaine.

LE CONSEIL MUNICIPAL

-Une subvention au Conseil Départemental va être sollicitée pour la réfection d'une partie de la rue de l'ouvrage.

-Une procédure de reprise des concessions du cimetière en état d'abandon et/ou dangereuses va être engagée.

-Les conditions de cession de terrain pour la MAM ont été actées.

-4 parcelles du Grand bois seront concernées par des coupes de bois en 2024 pour un volume total de 905m3. Une partie de ce bois sera réservée aux affouagistes.

-La place du cimetière sera nommée officiellement Place du Cimetière.

-La convention avec les Gardes Champêtres est reconduite pour 3 ans sur une base de 4 euros par habitant.

-L'indemnité de gardiennage de l'église a été revalorisée. Elle se monte à 499,75 euros pour 2023.

ETAT CIVIL

Décès :

- M. Pascal SCHWARTZ décédé le 1^{er} octobre 2023
- M. Gaston SCHENBERG décédé le 16 octobre 2023

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille endeuillée.





JEUNESSE

Halloween

Le mardi 31 octobre, le club ados "le Crew" en collaboration avec l'APEMMS organisent à l'ouvrage militaire une soirée sous le signe d'Halloween.



Buvette et petite restauration sur place au profit de l'association des parents d'élèves.

On vous attend tous pour vous faire de mignonnes frayeurs !!!



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Collecte pour l'Arche de Mallo

Le Conseil Municipal des Jeunes, dans une volonté de solidarité et de soutien à la cause animale, organise une collecte au profit de l'Arche de Mallo. Cette association basée à Autrechêne recueille et soigne les chats errants et abandonnés en vue d'adoption notamment. Leurs pensionnaires à quatre pattes et les bénévoles ont besoin de nous, de vous !

Vous pouvez déposer vos dons en mairie aux horaires d'ouverture du 6/11 au 18/11.

Les besoins urgents :
Croquettes chats stérilisés et chatons, pâtées, litières, jouets, lait pour chaton.

Merci à vous.



du 6 au 17 novembre
📍 **Mairie de MEROUX-MOVAL**
 (aux horaires d'ouverture de la mairie)

- ✓ Croquettes pour chats stérilisés et chatons
- ✓ Pâtée
- ✓ Litière
- ✓ Jouets

